

Jeudi 9 janvier 2014

Echos du Conseil Municipal

- Le programme de travaux forestier établi par l'ONF est accepté : Dégagement de plantation avec maintenance des cloisonnements (parcelle 7 R et une partie de parcelle 25)), nettoyage de jeune peuplement (parcelle 11 R et 12 R), dégagement de régénération naturelle (parcelle 17)... pour un montant estimé à 5263 € TTC.

- Le lot d'affouage est fixé à 42 €

- Des changements dans les logements communaux au premier étage du bâtiment communal abritant la mairie : Le logement laissé vacant suite au départ d'André Goiset nécessite des travaux avant d'être loué de nouveau. Des devis sont demandés. Le logement laissé vacant par Marc Grosjean au premier étage également est attribué à Dimitri Donard et Samantha Adnot à compter du 1er mars.

- Les travaux de voirie (point à temps et remplacement ou consolidation de caniveaux) et d'aménagement de voies ou chemin du cimetière sont confiés à Ingénierie 70 pour la maîtrise d'œuvre.